

GUCCI

Marque : Gucci

- **Filières d'approvisionnement** : 400 fournisseurs de premier rang, 3 600 fournisseurs sous-traitants. Gucci ne publie pas de liste complète des noms et adresses des usines de ses fournisseurs, mais cette liste est communiquée aux syndicats de manière confidentielle.
- **Pays de production** : Italie (100 %).
- **Chiffre d'affaires 2012** : € 3.69 millions
- **Bénéfice 2012** : € 1.26 millions
- **Nombre d'employés au 31/12/2012** : 10 604
- **Nombre de points de vente au 31/12/2012** : 380



POSITION DE L'ENTREPRISE SUR LE SALAIRE VITAL:

« Gucci est certifié SA8000 depuis 2007. Le respect du salaire vital est une des conditions pour l'obtention de cette norme. Ceci fait également partie de notre politique de responsabilité sociale (RSE) et des Principes de Durabilité que nous imposons à nos fournisseurs. ».

NOTRE ÉVALUATION GLOBALE

Gucci affirme produire 100 % de sa marchandise en Italie où, selon lui, les droits sont respectés. Au côté de 400 fournisseurs directs, l'entreprise a cependant plus de 3 000 fournisseurs sous-traitants. Des enquêtes ont par le passé révélé que certains produits Gucci (uniformes des employés) étaient confectionnés en Turquie. Nous ne voyons pas clairement quelle politique l'entreprise met en œuvre afin de faire respecter les droits sur ces lieux de travail. Une simple déclaration dans un document de principe ne suffit pas.

EN DÉTAILS

L'entreprise dispose-t-elle d'un référentiel de salaire vital accessible au public ?

Non.

Renforcement des droits des travailleurs et travailleuses

Gucci déclare : « Le droit à la liberté d'association et de négociation collective fait l'objet d'une communication claire au sein de nos filières d'approvisionnement [...] Nous formons régulièrement (au moins une fois par an) tous nos fournisseurs directs à notre politique de responsabilité sociale (RSE). Ce type d'activité est partagé avec les principaux syndicats sur la base d'une convention signée en 2004. »

Référentiel et pratiques d'approvisionnement

Gucci prend le salaire minimum italien comme référentiel de salaire vital. L'entreprise déclare qu'il s'agit d'une donnée valable, car elle a été établie par des conventions collectives nationales.

Dialogue et collaboration

Gucci a signé des conventions en 2004, 2009 et 2012 avec les confédérations de syndicats italiens CGIL, CISL et UIL.

Gucci a un dialogue proactif et productif avec la branche italienne de la Clean Clothes Campaign sur un certain nombre de sujets comme le sablage des jeans.

Stratégie vers un salaire vital

Aucune.

NOTRE COMMENTAIRE

Gucci affirme que la totalité de sa production est basée en Italie où les droits sont respectés. Toutefois, nous ne considérons pas que l'Italie soit un pays où les droits des travailleurs sont toujours respectés. En effet, en décembre 2013, un incendie dans une usine sous-

traitante dans la ville de Prato a causé la mort de sept travailleurs migrants chinois. Les syndicats ont déclaré que les problèmes de santé et de sécurité à l'origine de ce drame étaient courants dans la région. En raison du recours régulier au secteur informel et aux travailleurs migrants en Italie, Gucci doit surveiller de près sa production s'il souhaite être certain que les salaires pratiqués suffisent à couvrir les besoins fondamentaux des travailleurs et que leurs droits sont respectés.

Nous nous posons quelques questions quant à l'important volume de travail sous-traité dans la chaîne d'approvisionnement de Gucci. Nous soupçonnons que certains de ces sous-traitants ne sont pas localisés en Italie. Aucune information n'a été donnée quant à la manière dont cette sous-traitance est contrôlée et comment les droits des travailleurs sont respectés dans ces usines. Il est primordial que Gucci s'engage dans sa politique de sous-traitance et s'assure que les droits soient respectés aussi chez ses sous-traitants.